

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 8 FÉVRIER 2016
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

Madame Dominique Payette, préside l'assemblée et madame Josée Desmeules agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour.
- 02- Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016;
- 03- Mot de la mairesse;
- 04- Mot des conseillers;
- 05- Gestion administrative :
 - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
 - b) Comptes à payer;
 - c) Taxes à recevoir;
- 06- Nomination de madame Josée Desmeules au poste de directrice générale par intérim;
- 07- Autorisations de signataires des chèques et effets bancaires;
- 08- Adoption de la Politique pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire;
- 09- Implantation du service de premiers répondants;
- 10- Paiement de la facture des Entreprises BLC Inc. pour le prolongement de la rue des Crans;
- 11- Paiement de la recommandation de paiement no.1- Réfection de la rue Du Ruisseau;
- 12- Paiement de la facture de Englobe pour le contrôle qualitatif des matériaux- Réfection de la rue Du Ruisseau;

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2016-02

- 13- Règlement no F-2016-01 établissant la taxation et les compensations ainsi que le coût des services pour l'année 2016;
- 14- Mandat Communagir- Démarche de réflexion collective pour l'avenir de Lac-Delage;
- 15- Mandat de madame Clotilde Meyer, CPA, CGA, en remplacement de madame Catherine Beck;
- 16- Contribution financière à l'Organisme des Bassins versants de la Capitale;
- 17- Correspondance;
- 18- Varia;
- 19- Période de questions;

02-16-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2016-011 Il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour avec l'ajout des points suivant :

- 14- Mandat Communagir- Démarche de réflexion collective pour l'avenir de Lac-Delage;
- 15- Mandat de madame Clotilde Meyer, CPA, CGA, en remplacement de madame Catherine Beck;

02-16-02 Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016

Résolution 2016-012 Il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Brian Ross, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal no 2016-01 séance ordinaire du 11 janvier 2016.

02-16-03 Mot de la mairesse

Madame Dominique Payette précise que le Conseil est très satisfait de la démarche présentée par l'organisme Communagir pour l'analyse des trois (3) scénarios, soit la fusion avec la Ville de Stoneham, soit celle avec la Ville de Québec ou le statu quo. Il s'agit d'une réflexion participative sur l'avenir de la Ville de Lac-Delage avec une démarche où la population sera invitée à se prononcer sur la façon dont elle voit la Ville de Lac-Delage dans l'avenir.

Madame Payette informe également qu'une rencontre avec monsieur Régis Lebaume est prévue pour le 8 mars afin de discuter des impacts du moratoire et des préoccupations de la Ville de Lac-Delage sur ce qui s'en vient. La Mairesse précise qu'elle entend nuancer les propos de monsieur Lebaume quant à inclure Lac-Delage avec les autres municipalités du bassin versant alors que notre situation est bien différente. Lac-Delage possède 59 fosses septiques sur son territoire sur les 5 000 dont on parle dans les médias.

02-16-04 Mot des conseillers

Madame Mélanie-Anne invite les citoyens à participer les 26 et 27 février à la Fête des Tuques et que s'il y a des personnes intéressées à aider, nous avons besoin de bénévoles. Le dimanche, il y aura pêche sur la glace.

02-16-05 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Desmeules, directrice générale par intérim, dépose la liste des autorisations de dépenses de janvier 2016.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2016-013 ATTENDU QUE les comptes à payer au 31 janvier 2016 totalisent un montant de 110 154.11 \$;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolutions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés ;

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 31 janvier 2016, et ce, selon les échéances prescrites.

CERIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Josée Desmeules, directrice générale par intérim certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Josée Desmeules, B.A.A.
Directrice générale par intérim

c) Taxes à recevoir

Madame Desmeules, directrice générale par intérim, dépose la liste des taxes à recevoir au 8 février 2016 qui totalisent un montant de 47 713.45 \$.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

02-16-06 Nomination de madame Josée Desmeules au poste de directrice générale par intérim

Résolution 2016-014 Il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Guy Rochette, conseiller, et unanimement résolu,

QUE madame Josée Desmeules soit nommée à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim pour une durée indéterminée aux conditions de travail déjà autorisées par résolution.

02-16-07 Autorisations de signataires des chèques et effets bancaires

Résolution 2016-015 ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les signataires pour les chèques et effets bancaires à la Caisse Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, et unanimement résolu :

QUE madame Guylaine Thibault soit remplacée par madame Josée Desmeules, directrice générale par intérim et que monsieur Alexandre Morin, conseiller et maire suppléant, soit ajouté comme signataire, en cas de besoin, pour les chèques et les effets bancaires de la municipalité, en remplacement de madame Dominique Payette,

QUE madame Dominique Payette, mairesse, demeure évidemment signataire au compte.

02-16-08 Adoption de la politique pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire

Résolution 2016-016 ATTENDU QUE la municipalité de Lac-Delage reconnaît aux citoyens le droit d'obtenir de l'information et des renseignements clairs de la part des élus et des fonctionnaires ;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-Delage reconnaît aussi que les citoyens peuvent exprimer civilement leurs désaccords face aux décisions prises par le Conseil et appliqués par les fonctionnaires municipaux ;

ATTENDU QUE tous les élus, fonctionnaires, et /ou citoyens de quel qu'allégeance ont droit à la dignité et à la sauvegarde de leur intégrité et leur réputation ;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-Delage croit fermement que la violence doit toujours être considérée comme inacceptable et qu'elle n'a pas sa place envers les élus, les fonctionnaires ainsi que les citoyens ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu copie de la Politique pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu ;

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2016-02

QUE le conseil municipal adopte la Politique pour le maintien d'un milieu de travail sain et sécuritaire ;

QU'une copie de la politique soit remise à chaque employé de la municipalité et que des exemplaires soient disponibles gratuitement en tout temps au bureau de la municipalité.

02-16-09 Implantation du service de premiers répondants

Résolution 2016-017 ATTENDU QUE les services de sécurité incendie de la Ville de Stoneham offre le service de premiers répondants à ses citoyens et que le service a été aussi offert à notre municipalité ;

ATTENDU QUE l'objectif de ce service est d'assurer une réponse plus rapide, de sécuriser les lieux d'interventions et de prodiguer les soins aux citoyens jusqu'à l'arrivée des citoyens ;

ATTENDU QUE ce service est géré directement par la centrale 9-1-1 et que le service de premiers répondants interviendra principalement lors des cas d'arrêt cardio-respiratoire et lors de réaction allergique importante ;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Delage a déjà une entente de service pour les services incendies avec la Ville de Stoneham et qu'il s'agit d'un service essentiel pour nos citoyens ;

Il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyé par monsieur Brian Ross, conseiller, et unanimement résolu ;

QUE le conseil municipal de la Ville de Lac-Delage adhère au service de premiers répondants offert par le Service de Sécurité Incendie de la Ville de Stoneham ;

QUE cette dépense soit prise à même le budget de la quote-part pour les services incendies.

02-16-10 Paiement de la facture des Entreprises BLC Inc. pour le prolongement de la rue des Crans

Résolution 2016-018 ATTENDU QU'une facture à payer des Entreprises BLC Inc. au montant de 28 403,96 \$ a été comptabilisée au 31-12-2014 alors que seulement un montant de 5 552,68 \$ doit être payée ;

ATTENDU QUE le solde de la facture, soit 22 851.28 \$ correspond au coût pour la 2^e couche de pavage à faire pour le prolongement de la rue des Crans ;

ATTENDU QUE les revenus nécessaires pour la deuxième couche de pavage ont été versés en 2015 et qu'il y a lieu de créer une réserve financière pour conserver ce montant lorsque le pavage sera effectué ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller;

QU'une réserve au montant de 29 202,64 \$ soit créée afin de conserver les sommes pour le pavage sur la rue Des Crans ;

QU'un paiement de 5 552,68 \$ (taxes incluses) soit émis aux Entreprises BLC Inc. pour le solde dû pour les travaux réalisés relatifs à la première couche de pavage qui n'avaient pas été payées

02-16-11 Paiement de la recommandation de paiement no.1 et final de P.E. Pageau pour les travaux de la rue Du Ruisseau

Résolution 2016-019 ATTENDU les résolutions 2015-052 et 2015-059 autorisant les travaux sur la rue Du Ruisseau suite à l'appel d'offres au montant de 269 786.65 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE cette dépense a déjà été autorisée dans les résolutions précédemment citées et que les sommes pour payer cette dépense étaient prévues à même les revenus de subvention de la taxe d'accise et à même le surplus accumulés au 31-12-2014;

ATTENDU QUE monsieur Félix Angers, ingénieur de la firme Stantec Experts-conseils, recommande le paiement de la facture no. 10 990 de Construction P.E. Pageau au montant de 239 809.13 \$ taxes incluses ;

ATTENDU QU'une retenue au montant de 10 % au montant de 23 175 \$ plus taxes est considérée dans le montant ;

Il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu ;

QUE le conseil autorise le paiement de la facture no. 10 990 au montant de 239 809,13 \$ (taxes incluses) tel que recommandé par l'ingénieur à P.E. Pageau pour les travaux de la rue Du Ruisseau.

02-16-12 Règlement no. F-2016-01 établissant la taxation et les compensations ainsi que le coût des services pour l'année 2016

Résolution 2016-020 ATTENDU QUE les prévisions budgétaires des dépenses de la municipalité pour l'exercice financier 2016 s'établissent à un montant total de 827 082 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires des recettes autres que les revenus fonciers généraux de la municipalité pour l'exercice financier 2016 s'établissent au montant de 323 094 \$;

ATTENDU QU'en vertu des dites prévisions budgétaires, la municipalité doit pourvoir au cours de l'exercice financier 2016 à la totalité des dépenses, des affectations et du financement prévu, soit 1 026 259 \$;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires pour les revenus fonciers généraux s'établissent au montant de 703 165 \$;

ATTENDU QUE le Conseil municipal entend par les présentes imposer la taxe foncière générale selon la méthode des taux variés et procéder à l'imposition de taxes et compensations diverses ;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné par monsieur Brian Ross, conseiller, à la séance du 17 décembre 2015.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Brian Ross, appuyé par Marc Boiteau, tous deux conseillers, et unanimement résolu que le règlement établissant la taxation et les compensations ainsi que le coût des services pour l'année 2016, portant le numéro F-2016-01 soit adopté.

02-16-13 Mandat à Communagir

Résolution 2016-021 **ATTENDU** l'offre de service de Communagir concernant la démarche de réflexion proposée pour l'avenir de la Ville de Lac-Delage;

ATTENDU QUE la démarche proposée prévoit une consultation de la population et une présentation publique des résultats;

ATTENDU QUE la résolution 2015-060 mandatant Josée Desmeules pour la réalisation de l'étude de fusion doit-être annulée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruce Wallace, appuyé par Mélanie-Anne Bousquet, tous deux conseillers, et unanimement résolu ;

QUE le conseil mandate Communagir pour la réalisation de l'étude portant sur la réflexion collective pour l'avenir de la Ville de Lac-Delage pour un coût maximum de 5 524 \$ plus les taxes applicables.

QUE la résolution 2015-060 soit abrogée ;

QUE les sommes nécessaires à cette dépense soient prises à même le surplus accumulé non affecté au 31-12-2014.

02-16-14 Mandat à Madame Clotilde Meyer

Résolution 2016-022 **ATTENDU QUE** madame Catherine Beck est en maladie pour une période indéterminée ;

ATTENDU QU'il y a lieu de la remplacer ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par Alexandre Morin, tous deux conseillers, et unanimement résolu ;

QUE madame Clotilde Meyer, CPA, CGA, soit mandatée à contrat à raison de deux jours par semaine à 40 \$/heure jusqu'à ce que le poste soit comblé ou selon les besoins après autorisation de la directrice générale par intérim.

QUE cette dépense soit prise à même le budget 2016 au poste 02-130-00-419.

02-16-15 Demande de contribution financière de l'Organisme des bassins versants de la Capitale

Résolution 2016-023 **ATTENDU** la demande de contribution financière de l'Organisme des bassins versants de la Capitale au montant de 500 \$ pour l'année 2016 afin de les soutenir dans leurs opérations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par Alexandre Morin, tous deux conseillers, et unanimement résolu ;

QUE le conseil autorise une contribution de 500 \$ à l'Organisme des bassins versants de la Capitale pour l'année 2016.

02-16-16 Correspondance

Une liste de la correspondance reçue est transmise au conseil municipal.

02-16-16 Varia

02-16-17 Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Payette, mairesse, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

- Un citoyen demande à la Ville de réitérer l'activité d'une vente de garage qui avait été fort appréciée des citoyens.
- Monsieur Bédard demande des précisions concernant les implantations de bâtiments dans des fortes pentes dans le Domaine des Hauts-Bois. Monsieur Marc Boiteau précise que l'ensemble des documents ont été analysés et que le projet était conforme à la réglementation municipale en vigueur, y compris le RCI.

02-16-18 Levée de l'assemblée

Résolution 2016-024 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par madame Brian Ross, conseiller, et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20h22.

Dominique Payette, mairesse

Josée Desmeules, directrice générale par intérim